

**COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE**  
CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 25 septembre 2023

Délibération n°2023/4/66

**Nomenclature : 4.1**

**OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, en application de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 Novembre 2021.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération n°2023/3/37 du 26 juin 2023, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

A cet égard, il propose de procéder, aux mouvements de postes suivants permettant le bon fonctionnement des services (reclassements, départs en retraite, mutations...) :

**FILIERE ADMINISTRATIVE**

- Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Suppression de deux postes de rédacteur à temps complet,
- Suppression de deux postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.

**FILIERE TECHNIQUE**

- Suppression d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Création d'un poste de technicien à temps complet,
- Suppression de deux postes d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Création deux postes d'agent de maîtrise à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

**FILIERE SOCIALE**

- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

**FILIERE CULTURELLE SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 13h00 hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 13h30 hebdomadaires,

- Suppression de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4h00 hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4h15 hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4h30 hebdomadaires,
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 5h00 hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 5h45 hebdomadaires,
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 7h00 hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 8h30 hebdomadaires,
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 3h00 hebdomadaires.

### **FILIERE PATRIMOINE**

- Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet.

### **FILIERE SPORTIVE**

- Suppression d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires,
  - Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues de créer et supprimer les différents postes tels qu'indiqués ci-avant et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs tel que joint en annexe composée de 2 feuillets qui a fait l'objet d'un avis favorable en Comité Technique le 6 septembre 2023.

LE CONSEIL,